

RÉSEAU NATIONAL DES CIDFF

Les chiffres-clés de l'activité **2020**

INTRODUCTION	4
L'INFORMATION DU PUBLIC	5
L'INFORMATION INDIVIDUELLE AU REGARD DES DIFFÉRENTS CHAMPS D'ACTIVITÉ DES CIDFF	6
> L'ACCÈS AU DROIT	6
> LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES	7
> L'ACCÈS À L'EMPLOI, À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À LA CRÉATION D'ENTREPRISE	10
> LE SOUTIEN À L'EXERCICE DE LA PARENTALITÉ/ LA SANTÉ ET LA VIE RELATIONNELLE.	12
L'INFORMATION COLLECTIVE.	13
LES FINANCEMENTS DES CIDFF	15

Les CIDFF bénéficient du soutien de l'état, des collectivités territoriales, des partenaires locaux et des fonds européens.

INTRODUCTION

INFORMER LES FEMMES ET LES FAMILLES SUR LEURS DROITS

Mesurer l'activité d'information

Les éléments présentés dans ces *Chiffres clés 2020* proviennent des différentes statistiques de l'activité quotidienne des CIDFF – Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles mises en place et agrégées par la Fédération nationale des CIDFF.

En 2020, la fédération nationale des CIDFF a mis à disposition des CIDFF une nouvelle application statistique, qui présente l'activité des centres selon cinq indicateurs, permettant de mesurer plus précisément l'activité quantitative et qualitative des CIDFF : nombre de personnes informées individuellement, d'entretiens effectués, de demandes traitées, de femmes accompagnées dans le cadre d'un suivi violences ou dans le cadre d'un suivi à l'emploi, nombre d'informations collectives organisées par le CIDFF. Ces statistiques sont mises en place et agrégées au plan national par la Fédération nationale des CIDFF et mises à disposition des CIDFF et des FR-CIDFF.

À la demande du SDFE, cette nouvelle application permet aux CIDFF de transmettre aux DRDFE de leur région, le CRAAA (compte rendu annuel de l'activité agréée) comme le précise le décret du 23 décembre 2015 portant sur l'agrément des CIDFF.

Une action reconnue, une présence sur tout le territoire

Depuis le décret du 23 décembre 2015, les CIDFF sont inscrits dans le code de l'action sociale et des familles.

Pour mener leur mission d'information, ils développent leurs permanences dans des lieux d'information de proximité en milieu urbain, semi-urbain, rural et dans les zones sensibles, notamment au sein des quartiers politique de la ville. Pour le public reçu au sein de ces permanences d'information, les entretiens sont gratuits et confidentiels.

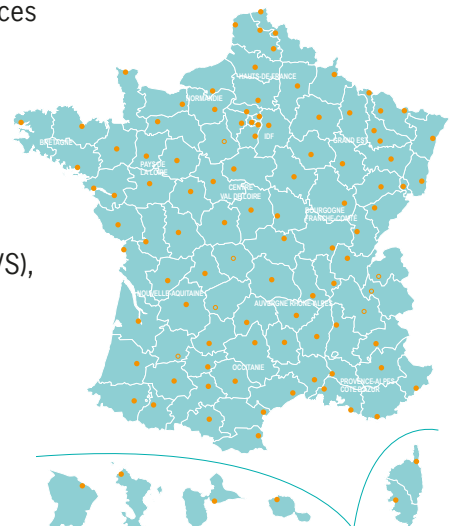
Des services spécialisés

Certains CIDFF proposent également des services spécialisés d'accompagnement :

- Services spécialisés d'aide aux femmes victimes de violences sexistes (SAVS),
- Services d'accompagnement vers l'emploi,
- Établissements de conseil conjugal et familial – et de médiation familiale,
- Espace Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS),
- Espaces Dialogue & Solidarité (accompagnement veuvage),
- Bureaux d'information juridique internationale.

103 CIDFF REGROUPÉS AU SEIN DE 13 FR-CIDFF -

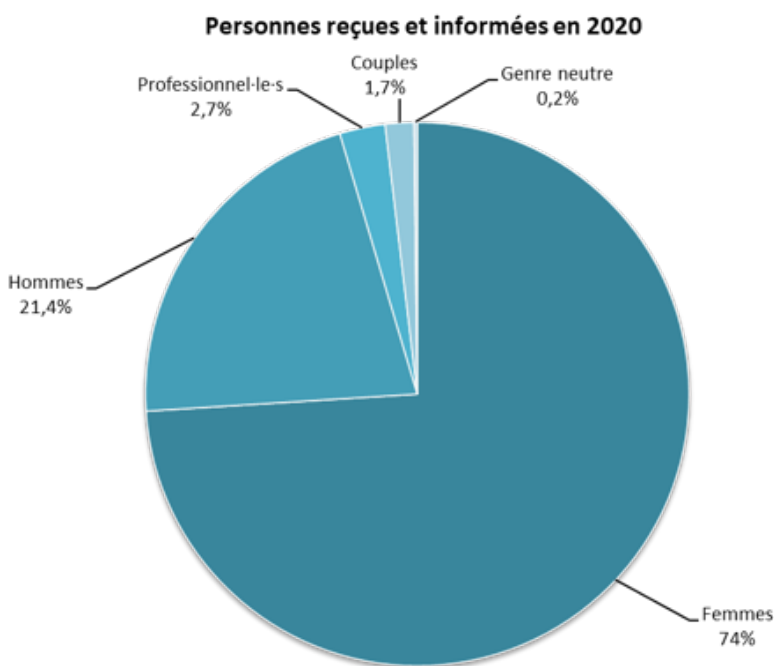
Fédérations régionales, adhèrent à la FNCIDFF - Fédération nationale des CIDFF, qui est chargée, notamment, de les fédérer et de les représenter auprès des instances nationales, européennes et internationales. Pour appuyer leur développement, la FNCIDFF leur assure un soutien technique et méthodologique.



L'INFORMATION DU PUBLIC

103 CIDFF ont assuré des permanences d'information sur l'ensemble du territoire (y compris dans les COM-DROM), à travers **2 099 lieux d'information**, dont **514** dans des **quartiers de la politique de la ville**.

1 054 professionnel·e·s au sein d'équipes pluridisciplinaires (juristes, conseiller·ère·s emploi, psychologues...) **informent et orientent tout public**, et en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité, de l'emploi, de la formation professionnelle, de la création d'entreprise, de la santé.



En 2020, tous domaines confondus, l'activité d'information des CIDFF représente :

> **680 242 DEMANDES D'INFORMATIONS INDIVIDUELLES**

(une même personne pouvant formuler plusieurs demandes d'information de natures différentes)

> **315 417 PERSONNES REÇUES** dont :

- 189 765 personnes pour des informations individuelles ayant fait l'objet de 281 493 entretiens,
- 125 652 personnes dans le cadre d'informations collectives (dont 62,3 % de femmes).

Typologie du public reçu individuellement

189 765 personnes ont été **reçues et informées individuellement** toutes thématiques confondues, par entretien en face-à-face (51,9 %), par téléphone (46 %), par mail, courrier ou visioconférence (2,1 %). Nous notons que pour cette année particulière, les entretiens en face-à-face ont très nettement reculé au profit des entretiens par téléphone.

Concernant l'ensemble des femmes reçues par les CIDFF :

- 55,5% sont âgées de moins de 45 ans,
- 7,1% sont âgées de 25 ans et moins,
- 7,4% sont âgées de 60 ans et plus,
- 20,1% habitent dans un quartier politique de la ville,
- 7,9% habitent en zone de revitalisation rurale.

La précarité des femmes reçues par les CIDFF en 2017 :

- 37,7% des femmes vivent seules,
- 16,7% sont en cours de séparation,
- 16,3% sont en situation de monoparentalité,
- 44,8% sont sans emploi,
- 13,2% n'ont pas de logement autonome.

L'INFORMATION INDIVIDUELLE AU REGARD DES DIFFÉRENTS CHAMPS D'ACTIVITÉ DES CIDFF

L'ACCÈS AU DROIT

Une prise en charge globale du public

L'accès des femmes et du public à leurs droits reste le principal domaine d'activité des CIDFF. L'étendue des domaines abordés - *droit de la famille (rupture du couple, modalités d'exercice de l'autorité parentale, pensions alimentaires...), droit social, droit pénal et droit des victimes, droit de la consommation ou du logement, droit des étrangers, discriminations* - s'inscrit dans une volonté de prise en charge globale du public et plus particulièrement des femmes pour leur donner les moyens d'exercer une citoyenneté active et autonome.

La plupart des demandes reçues par les services accès au droit des CIDFF concernent les problématiques liées à la **rupture du couple**. Cette problématique est effectivement au cœur des préoccupations des femmes, de plus les questions abordées par celles-ci dans les autres domaines juridiques (ex. surendettement, droit locatif) peuvent être liées à une rupture de couple. Ainsi, à l'origine d'une situation de surendettement, il y a souvent une rupture de couple antérieure.

La plupart des CIDFF tiennent des permanences juridiques dans les mairies, les points d'accès au droit (PAD) ou encore les maisons de justice et du droit (MJD) ce qui leur permet de développer des relations partenariales privilégiées avec les collectivités locales et les services de la Justice, mais aussi avec les autres secteurs intervenant dans ces différents lieux.

En 2020, les services d'information juridique des CIDFF ont reçu

141 494 PERSONNES

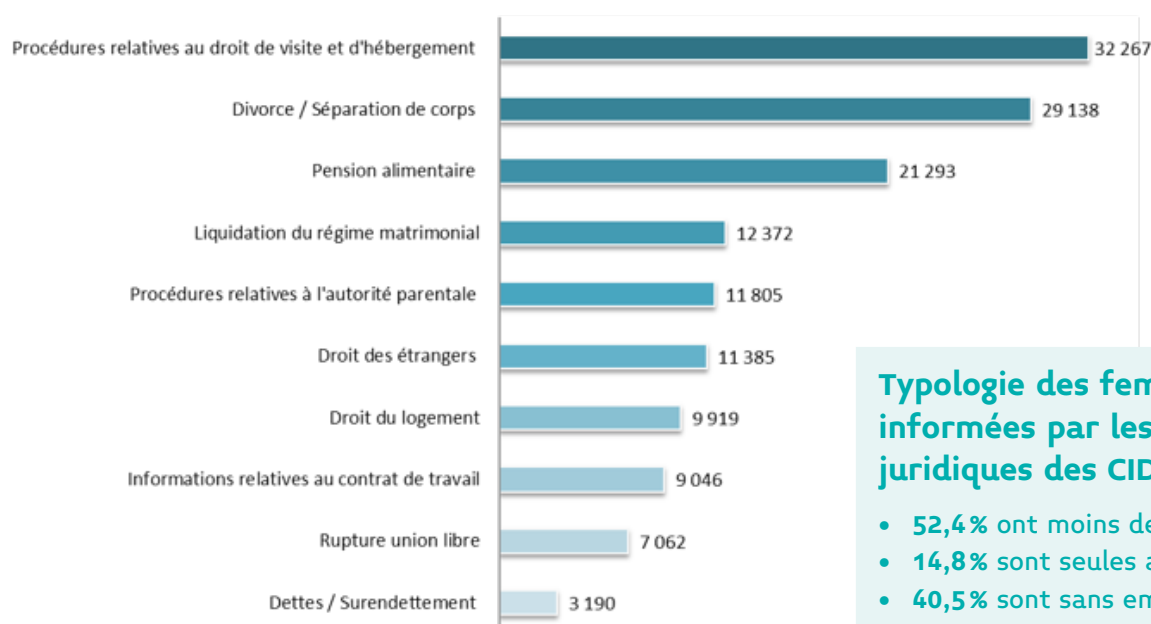
(soit 74,6 % de l'ensemble du public accueilli) dont

101 391 FEMMES,

pour un total de

192 222 ENTRETIENS.

Demandes les plus formulées par les femmes



Typologie des femmes informées par les services juridiques des CIDFF

- 52,4% ont moins de 45 ans,
- 14,8% sont seules avec enfant,
- 40,5% sont sans emploi.

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES

Un champ clef de l'activité des CIDFF

L'ensemble des CIDFF est impliqué dans le champ de la lutte contre les violences sexistes. Ils accueillent, informent et orientent ou accompagnent les femmes victimes de violences, quelle que soit la nature des violences subies.

Pour aider les femmes victimes, les CIDFF leur proposent une information complète et globale sur leurs droits au plan juridique et social, un accompagnement psychosociologique dans la durée, un aide à la recherche de logement ainsi qu'une aide à l'insertion professionnelle.

Typologie des femmes victimes de violences au sein du couple ou ex-couple informées par les CIDFF

- 75,1% ont moins de 45 ans,
- 62,3% ont des enfants à charge,
- 45,5% sont sans emploi et, parmi celles-ci, 34,5% sont des femmes au foyer.

En 2020, les 103 CIDFF ont accueilli et informé

43 803 FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES.

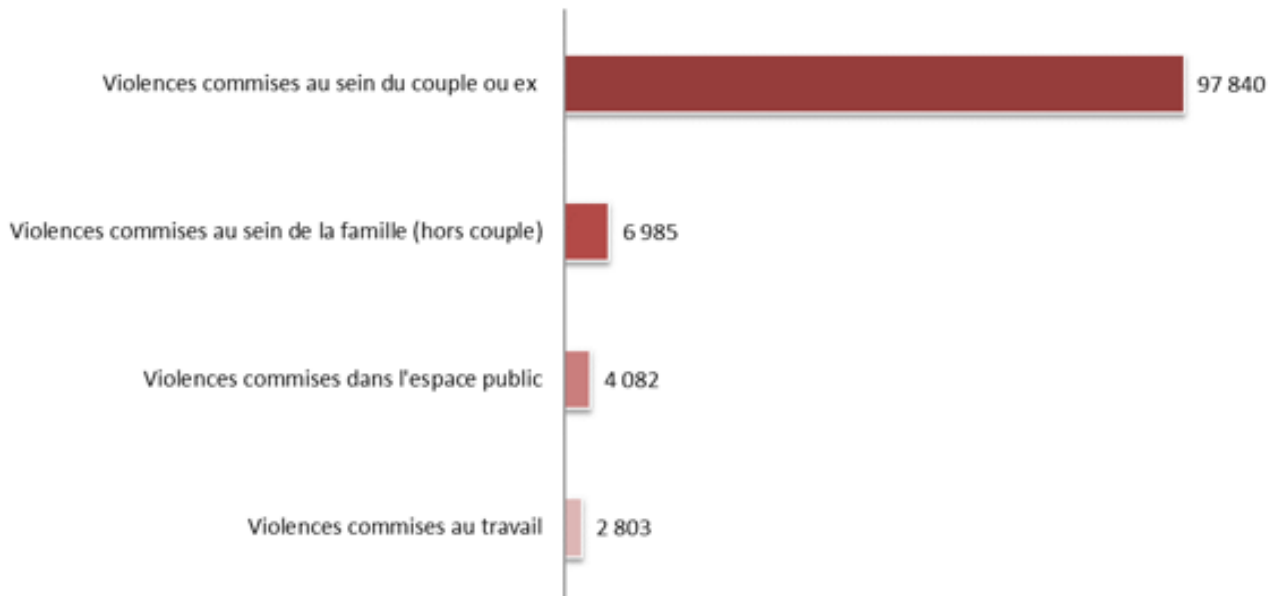
Parmi elles, 32 547 sont victimes de violences au sein du couple / ex soit 74,3 %.

Ces chiffres témoignent également d'un investissement significatif des CIDFF dans tous les nouveaux dispositifs d'aide et d'accompagnement aux femmes victimes de violences, elles sont 15 318 femmes à avoir été suivies au sein du réseau des CIDFF pour un total de 40 773 entretiens.

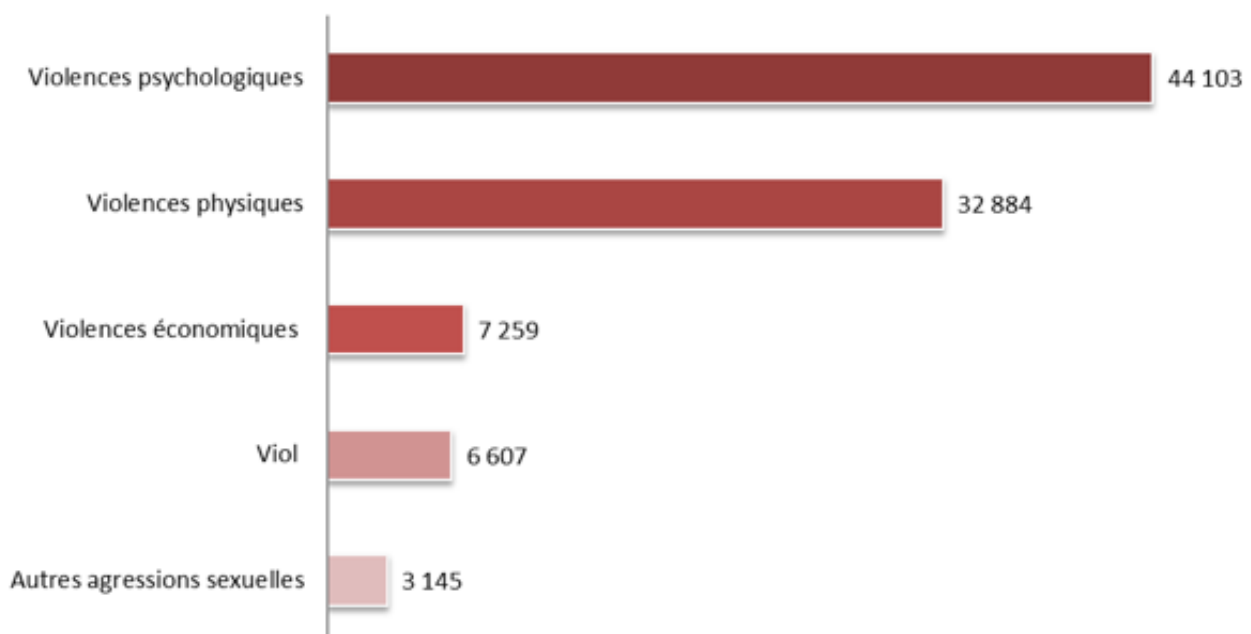


Les remontées issues des données statistiques des CIDFF permettent de donner plus précisément un aperçu du contexte et du type de violences dont sont victimes les femmes qu'ils reçoivent comme le montrent les tableaux ci-dessous.

Contexte des violences



Types de violences



Connaître ses droits, une nécessité pour sortir des violences

Les formes de violences les plus fréquemment dénoncées par les femmes reçues dans les CIDFF sont les violences psychologiques et les violences physiques. Rappelons que les violences au sein du couple se caractérisent par un processus identifiable et cyclique. Processus mis en place et orchestré par l'agresseur, afin de maintenir son emprise sur sa victime. Les cycles se déroulent sur quatre phases, où se succèdent tensions, agressions psychologiques, verbales et physiques puis rémission.

Les SAVS



En 2020, 34 CIDFF ont développé des SAVS (Services Spécialisés d'Aide aux femmes Victimes de violences Sexistes). Les SAVS ont pour objectif de proposer aux femmes victimes de violences sexistes un soutien pour sortir des violences et se reconstruire grâce à un accompagnement adapté et sensibiliser les partenaires à cette problématique. Cette reconnaissance interne au réseau des CIDFF est attribuée par la FNCIDFF sur la base d'un cahier des charges détaillé.

L'analyse de ces données nous renseigne sur ce que les femmes victimes de violences viennent chercher auprès du réseau des CIDFF :

- 56,9 % de leurs besoins concernent des aspects juridiques (information sur les droits et les procédures, accompagnement dans les démarches, aide la constitution de dossier AJ/CIVI/SARVI...)
- 33,4 % portent sur des demandes plus personnelles (entretien individuel, groupe de parole, soutien à la fonction parentale...)
- 9,7 % de l'aide apportée par le réseau des CIDFF se rapporte au plan administratif (aide pour les démarches, hébergement d'urgence et la recherche d'un emploi).

Les dispositifs spécifiques de lutte contre les violences investis par les CIDFF

- **76 CIDFF** ont développé des partenariats avec la police et **70** avec la gendarmerie concernant l'accueil et le suivi des femmes victimes de violence,
- **82 CIDFF** sont membres du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD),
- **26 CIDFF** sont porteurs du dispositif national « référents violences au sein du couple »,
- **39 CIDFF** sont porteurs du dispositif « Accueil de jour »,
- **28 CIDFF** proposent un LEAO (Lieu d'Écoute, d'Accueil et d'Orientation),
- **25 CIDFF** accompagnent les femmes au titre du dispositif « Téléphone Grand Danger » en 2020.

L'ACCÈS À L'EMPLOI, À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Services emploi et formation

Depuis plus de 30 ans, l'objectif des services emploi des CIDFF est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et financière des femmes et de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

74 CIDFF proposent des prestations d'accompagnement vers l'insertion professionnelle. 74 CIDFF disposent d'un service emploi parmi lesquels 52 portent le label BAIE « Bureau d'Accompagnement Individualité vers l'Emploi ».

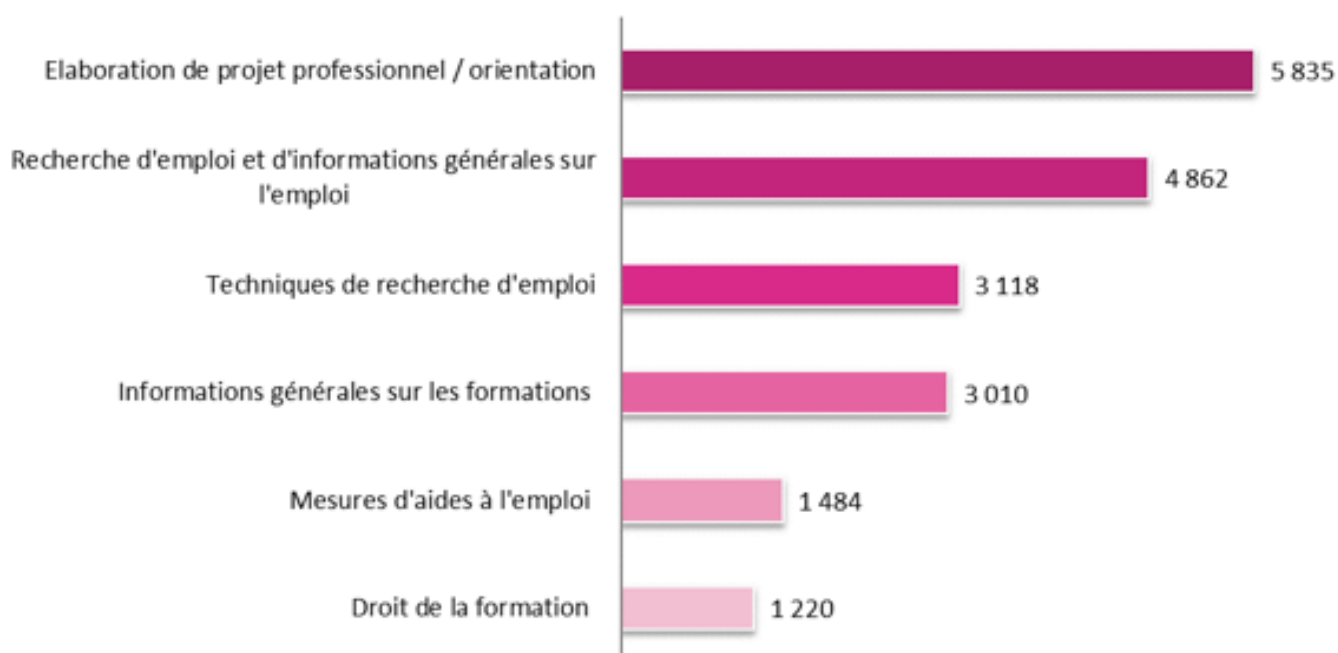
Ces services ont informé individuellement
10 443 PERSONNES.

Par ailleurs, **7 332 PERSONNES**,
dont 91,7% de femmes, ont bénéficié
d'accompagnements qui ont donné lieu à
30 161 ENTRETIENS.

Typologie du public féminin accueilli par les services emploi / formation

- 75,3% des femmes accueillies par les services emploi/formation sont sans emploi,
- 60,4% sont âgées de 26 à 45 ans,
- 28,5% sont âgées de plus de 45 ans,
- 32,3% sont en situation de monoparentalité,
- 28,7% sont sans qualification,
- 23,2% ont un niveau d'études CAP-BEP,
- 18,6% ont un niveau d'études BAC,
- 16,2% ont un niveau BAC +2 à BAC +5.

Demandes les plus formulées par les femmes



Pouvoir définir son orientation professionnelle en fonction de ses souhaits et de ses compétences

Les CIDFF sont tout particulièrement attentifs aux freins rencontrés par les femmes pour trouver ou reprendre un emploi. Ces freins sont d'ordre très divers (garde d'enfants, articulation des temps de vie, mobilité, violences intrafamiliales etc.) et s'ajoutent aux inégalités structurelles découlant des rapports sociaux de sexe.

En effet, l'emploi est un champ où les inégalités entre hommes et femmes sont toujours présentes. Elles se traduisent notamment par des choix d'orientation marqués par les représentations sociales et la concentration des femmes dans des secteurs d'activité peu valorisés et moins rémunérés.

C'est pourquoi les CIDFF travaillent tout particulièrement sur les représentations des métiers afin que l'appartenance à l'un ou l'autre sexe ne soit plus une variable déterminante et que les femmes accompagnées puissent définir leur orientation professionnelle en fonction de leurs souhaits et de leurs compétences.

Création d'entreprise

En 2020, les CIDFF ont reçu
555 PERSONNES
 dont 85,4 % de femmes, pour un total de
677 ENTRETIENS et répondu à
1 218 DEMANDES relatives à la
 création d'entreprises.

32 CIDFF proposent des informations
 juridiques sur la création d'entreprise et
19 CIDFF proposent un accompagnement
 spécifique dans ce domaine.

Typologie des femmes désirant créer leur entreprise

- 62,5 % sont âgées de 26 à 45 ans,
- 27,5 % sont âgées de plus de 45 ans,
- 52,5 % ont des enfants,
- 45 % sont seules,
- 62,3 % n'occupent pas d'emploi.

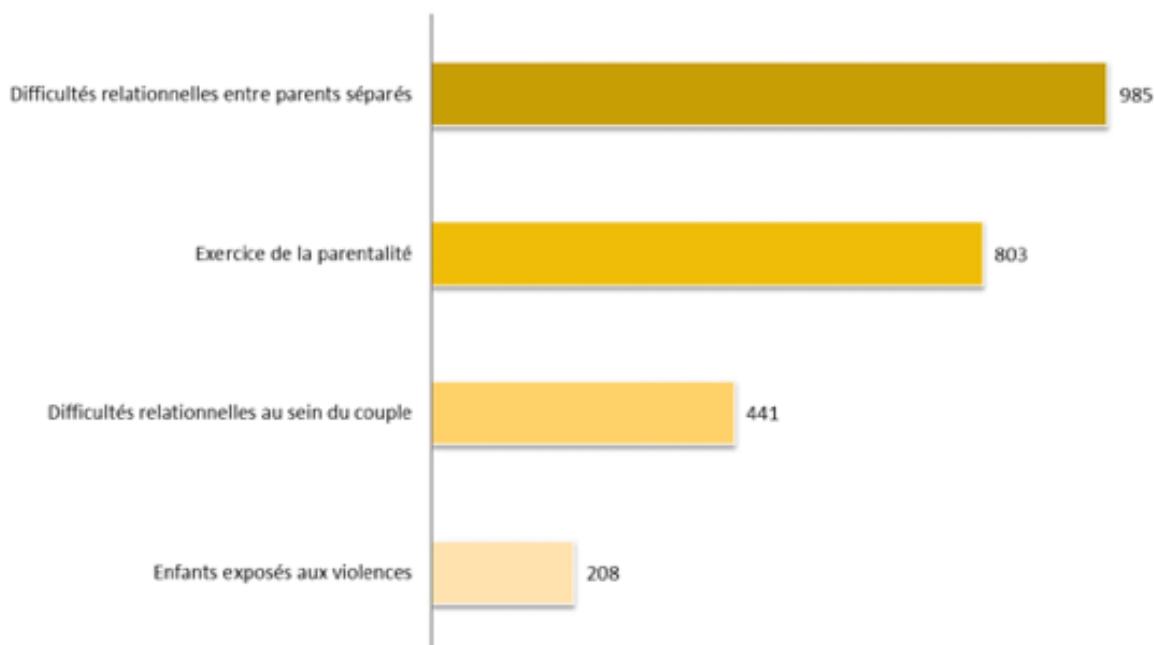


LE SOUTIEN À L'EXERCICE DE LA PARENTALITÉ / LA SANTÉ ET LA VIE RELATIONNELLE

Les CIDFF sont investis dans le soutien aux parents notamment au travers des questions relatives au droit de la famille, à l'articulation des temps de vie et à l'égalité parentale. Ils informent et accompagnent les parents – qu'ils soient ensemble, séparés, membres d'une famille recomposée, seul-e-s ou de même sexe. Ils mènent des actions ayant pour objectif de soutenir les parents dans leurs compétences parentales.

En 2020, les CIDFF ont informé
7 186 PERSONNES
ayant fait l'objet d'un total de
18 037 ENTRETIENS
et ont répondu à
27 810 DEMANDES
dans ce domaine.

Problématiques les plus formulées par les femmes



La médiation familiale et le conseil conjugal sont des dispositifs connus du public et pour lesquels, il existe une demande. Les Espaces Dialogue & Solidarité, au nombre de 15 dont 12 animés par un CIDFF, sont des lieux d'accueil pour les personnes en deuil de leur conjoint-e ou de leur partenaire. Ils proposent aux personnes en situation de veuvage des temps de parole et de partage d'expérience afin de permettre le processus de deuil.

Les CIDFF sont impliqués dans les dispositifs nationaux d'aide à la parentalité :

- **34** CIDFF sont porteurs d'une action de soutien à la parentalité dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) ou du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS).
- **15** CIDFF sont labellisés Point Info Familles et/ou Maison des Familles.
- **14** CIDFF disposent d'un service de médiation familiale.
- **10** CIDFF proposent des services de conseil conjugal et familial.

L'INFORMATION COLLECTIVE

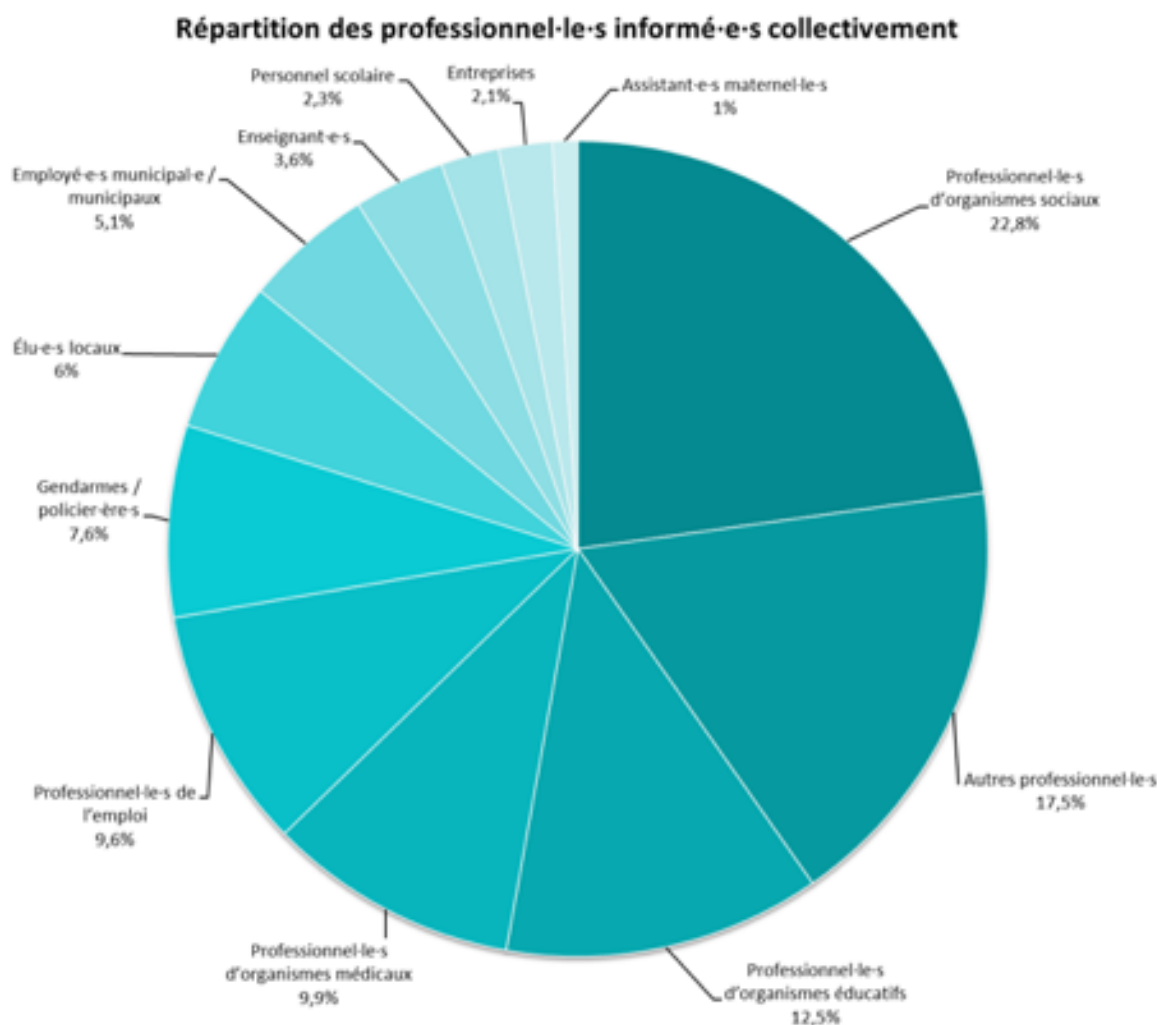
Ont plus particulièrement été abordées des thématiques relevant des domaines suivants :

- **Juridique** (26,7 %) : Égalité entre les femmes et les hommes, violences conjugales, droit de la famille, citoyenneté et participation à la vie publique ;
- **Emploi et formation professionnelle** (21,9 %) ;
- **Violences sexistes** (12,1 %) ;
- **Santé/vie relationnelle** (9,7 %) : contraception/IVG ; prévention du cancer du sein ; prévention de l'alcoolisme/drogue/toxicomanie ; alimentation ; garde d'enfants/scolarité ; gestion du budget familial.

125 652 PERSONNES
ont été informées par les CIDFF dans
le cadre d'informations collectives.

Les informations collectives proposées par les CIDFF, tous sujets confondus, concernent tant un **public de professionnels** (organismes sociaux, associations, personnel médical, éducatif, police, gendarmerie...) que le **grand public** (parents, femmes victimes de violences, demandeurs d'emploi...).

Puissant vecteur d'information sur les droits, les informations collectives permettent la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie quotidienne que ce soit l'égalité des rôles parentaux au sein des familles, l'accès à l'emploi ou la lutte contre les violences sexistes en favorisant la prise en charge des problématiques par le public lui-même.



Interventions dans les établissements scolaires : pour une éducation fondée sur l'égalité entre les sexes

Les CIDFF sont nombreux à intervenir auprès des jeunes et des enseignant·e·s dans les établissements scolaires. L'enjeu est de promouvoir une éducation fondée sur l'égalité entre les sexes, garante d'une bonne estime de soi et du respect des autres. Les actions menées dans les établissements scolaires ont notamment pour objectif de :

- Favoriser le respect et l'égalité entre filles et garçons ;
- Mobiliser les jeunes vers une orientation professionnelle diversifiée ;
- Promouvoir l'histoire des droits des femmes et lutter contre les discriminations sexistes.

1 080 INFORMATIONS COLLECTIVES ont été proposées par les CIDFF en direction d'un **PUBLIC « JEUNE SCOLAIRE »** issu des classes de primaire (149 interventions pour 4 083 élèves) ou du secondaire (944 interventions pour 39 915 élèves) dont certaines pour ces deux types de publics (13 interventions pour 407 élèves).

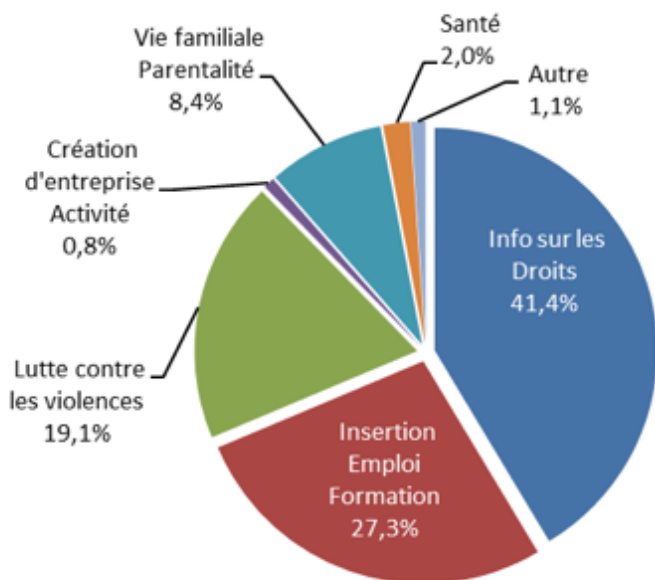
Ces interventions ont au total concerné **43 591 ÉLÈVES** (dont 22 086 filles).



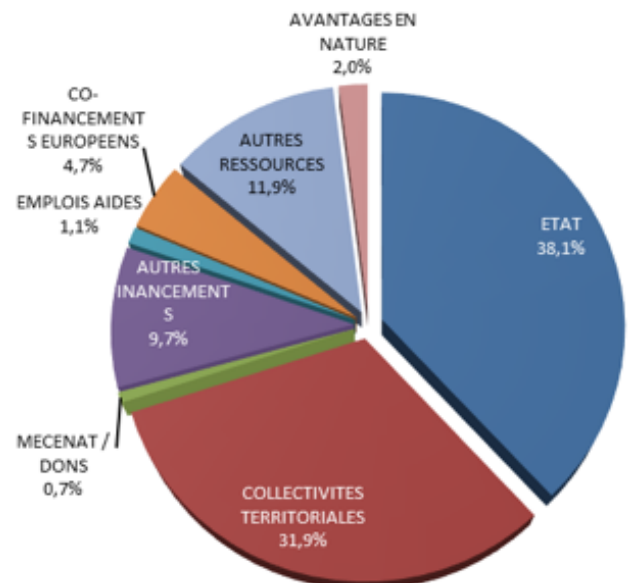
LES FINANCEMENTS DES CIDFF

Les données financières des CIDFF sont collectées chaque année par la FNCIDFF à partir de leurs annexes financières. Les données financières 2020 des CIDFF étant en cours de clôture, nous ne disposons à ce jour que des données 2019.

Ventilation des financements par activité en 2019



Ventilation des sources de financement 2019



Ventilation des financements "Etat" 2019

